



**CLIENTS UTILISATEURS,
PROFITEZ DE NOTRE OFFRE
SUR LE MICHELIN  Remix XTE 3 !**



> COMMENT BÉNÉFICIER DE L'OFFRE ? C'EST SIMPLE !

1. Connectez-vous sur le site : myaccount.michelin.eu/fr
2. Créez votre compte en 45 secondes
3. Téléchargez votre facture d'achat avant le 30/11/2017

**> MODALITÉS DE PARTICIPATION À L'OPÉRATION MICHELIN
POIDS LOURD REMIX XTE 3 DE JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2017**

Pourront bénéficier du remboursement de 10€ HT par pneu 385/65 R 22.5 XTE3 REMIX, les factures d'achat d'au moins 1 pneumatique MICHELIN Poids Lourd Rechapé, émises par le revendeur pneumatiques en France métropolitaine, Corse incluse, entre le 01/07/2017 et le 30/09/2017 inclus.

Pour tout achat de pneu Remix 385/65 R 22.5 XTE3 recevez 10€ HT par pneu. Offre cumulable : soit 10 pneus Remix 385/65 R 22.5 XTE3 = 10x10€ = 100€ HT remboursés.

Sont acceptées pour remboursement les factures d'achat et factures pro-forma. Les bons de commandes ou bons de livraison ne sont pas acceptés. Les demandes de remboursement peuvent contenir plusieurs factures d'achat. Le remboursement sera effectué dans un délai de 8 semaines à compter de l'envoi du dossier complet.

Les coordonnées des demandeurs seront traitées conformément à la Loi 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la Loi du 6 août 2004, relative

à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Cette opération n'est pas cumulable avec les autres opérations MICHELIN en cours. Chaque demandeur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition ou de suppression des informations le concernant, qui pourra être exercé par demande écrite auprès de la société : Manufacture Française des Pneumatiques Michelin - Direction Commerciale Poids Lourd France - Z.I. Le Brézet - rue Cugnot - 63040 Clermont-Ferrand - cedex 9.

